

7 mai 2012

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 7 mai 2012 à 20h00.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.  
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marco Laplante.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 est proposée par Carl Lessard.

Il est proposé par Lucie Gilbert et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$82,377.71. (chèques numéro 16 239 à 16 316 sauf 16 246).

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

#### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011

Le comptable, M. Mario Bilodeau de la firme Lachance, Parent et Associés, dépose les états financiers 2011. Il mentionne que ce sont des états financiers sans réserve. La Municipalité présente un déficit pour l'année 2011 de \$19 701, ce qui amène le déficit accumulé à \$68 272.

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

ATTENDU QUE toutes les municipalités sont dans l'obligation d'adopter un règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement numéro 278-12 a été donné lors de la séance du conseil tenue le 12 mars 2012;

En conséquence, il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement # 278-12 intitulé « Règlement sur l'utilisation de l'eau potable ».

(Voir au livre des règlements).

#### GROS REBUTS & VENTE DE GARAGE

Les gros rebuts seront amassés vendredi le 8 juin.

La vente de garage annuelle aura lieu les 26 & 27 mai.

### AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR ASPHALTE

Claire Pouliot donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil un règlement d'emprunt sera adopté en référence à des travaux d'asphaltage qui seront effectués dans le rang St-Louis ainsi que dans la rue Lehoux.

### MANDAT DE VÉRIFICATION COMPTABLE

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne le mandat de vérification des états financiers à la firme Lachance, Parent sur un période de trois ans, soit l'année 2012 au coût de 6 195\$, l'année 2013 au coût de 6 350\$ et l'année 2014 au coût de 6 525\$.

### APPUI AUX LOISIRS POUR LEUR PROJET DE TERRAIN DE BALLE

ATTENDU QUE le terrain de balle actuel situé sur le terrain des Loisirs Saint-Frédéric est désuet et ne respecte pas les normes requises;

ATTENDU QUE le terrain de balle actuel ne peut être utilisé que pas les enfants âgés de moins de 16 ans considérant le danger potentiel qu'il représente pour les résidences qui se trouvent à proximité;

ATTENDU QUE ce projet répond aux priorités de développement établis lors d'une consultation publique tenue à Saint-Frédéric en 2007;

ATTENDU QUE ce projet en plus de répondre aux besoins de la Municipalité, répondrait également aux besoins de plusieurs municipalités environnantes;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Frédéric estime que ce projet représenterait un très bel atout de développement pour la Municipalité de Saint-Frédéric;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par Marco Laplante et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Frédéric d'appuyer le projet des Loisirs de Saint-Frédéric pour la construction d'un terrain de balle régional afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du MELS dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II.

### APPUI À ELOI GOULET POUR DEMANDE À LA CPTAQ

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui à M. Éloi Goulet pour sa demande à la CPTAQ sur le lot 4 219 280. Ce lot fait partie d'une zone forestière et à une superficie supérieure à 10 hectares, ce qui lui permet d'y construire une maison selon notre nouveau schéma d'aménagement.

### SIGNATURE D'ENTENTE ENTRE L'AQME ET LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie a pour mission d'être un carrefour d'intervenants ayant un intérêt pour la maîtrise de l'énergie et une plaque tournante d'échanges entre ces intervenants, et entre ceux-ci et le milieu;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser les services offerts par L'AQME dans sa volonté d'implanter des mesures de maîtrise de l'énergie dans ses projets de développement;

ATTENDU QUE l'AQME offre un service d'accompagnement technique en efficacité énergétique et réduction des gaz à effet de serre qui est à la fois gratuit, neutre, objectif et multi source;

ATTENDU QUE l'AQME ne se substitue pas au travail des consultants et des experts spécifiques;

ATTENDU QUE la municipalité et l'AQME jugent opportun de collaborer étroitement dans le projet pour s'assurer que l'accompagnement, qui sera effectué tout au long du projet, sera :

- profitable à l'AQME dans son projet de renseigner l'accompagnement efficace en milieu municipal;
- profitable à la municipalité en termes de connaissances acquises, de résultats probants et de compréhension de ses capacités à s'arrimer au développement durable par la maîtrise de sa consommation énergétique;
- renseigné et diffusé sur les plateformes adéquates pour nourrir le milieu municipal et les professionnels attenants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Frédéric autorise le maire, M. Henri Gagné, à signer l'offre de service entre l'AQME et la Municipalité Saint-Frédéric.

#### RAPPORT DES COMITÉS

##### a) Entretien routier

Le balayage de rue a été fait la semaine dernière.

La niveleuse passera prochainement.

De l'empierrement devra être fait dans une section de la route Lessard.

Suite à Irène, il reste certains fossés à creuser.

##### b) Loisirs et embellissement

Sur proposition de Julie Simard et adopté à l'unanimité, il est résolu que la fenêtre du bureau qui est brisée soit changée.

Nous achèterons des fleurs pour mettre dans le parc municipal. Cathy Poulin vérifiera le montant budgété.

##### c) Eau potable

Présentement, nous fournissons de l'eau à la Municipalité de Tring-Jonction.

##### d) O.M.H.

Le dépôt du rapport financier serait fait demain et un nouveau comité a été formé.

##### e) Sécurité incendie

Le déjeuner des pompiers aura lieu le 20 mai.

f) Culture

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité de donner un montant de 100\$ à l'Escadron 881 comme soutien financier.

Sur proposition de Julie Simard et adopté à l'unanimité, il est résolu qu'Henri Gagné participe au souper du tournoi de golf de CLD Robert-Cliche jeudi le 7 juin au coût de \$50 pour le souper seulement.

Le tournoi de golf-bénéfice du Club Parentaïde aura lieu le 15 juin prochain au club de golf de Beauceville. La présidence d'honneur est assumée par la famille de Martin Poulin de l'entreprise Racine Carrée de Saint-Alfred. Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité qu'Henri Gagné participer au souper seulement au coût de 55\$.

Suite à la lettre de M. Nelson Gagnon qui disait que les employés de la municipalité avaient déplacé sa borne durant des travaux, M. Henri Gagné a parlé avec lui et celui-ci demande à ce que la borne soit relocalisée, au frais de la municipalité, par l'arpenteur Stéphane Roy selon les minutes enregistrés à son bureau. Étant donné que ce sont les employés qui l'ont déplacée, il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la municipalité fasse relocaliser cette borne à ses frais.

Les organisateurs de la foire commerciale demandent au conseil une commandite sous forme de bons d'achat dans les commerces de la municipalité. Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité de leur verser une commandite de 100\$ en bons d'achat.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le citoyen du Rang 1 qui avait demandé à l'assemblée précédente que son ponceau soit changé demande si la municipalité a évalué sa situation. M. Henri Gagné a été voir sur place. Il mentionne que ce serait difficile de changer son ponceau et de refuser à d'autres par la suite. Le conseil en rediscutera ensemble avant de se prononcer définitivement.

VARIA

Les propriétaires de Plasti-Tom ont des projets d'agrandissement. Étant donné l'espace restreint entre leur agrandissement et l'autre bâtisse, ceux-ci ont demandé d'avoir un accès par en arrière de Carrosserie C.E.C., sur le terrain de la CDI. Il faudrait mettre un ponceau ainsi que de la terre qui proviendra des travaux de Gaz Métro. Le tout sera rediscuté.

La demande au Pacte Rural pour un tableau d'affichage électronique a été déposée la semaine dernière. Le montant sera officialisé mercredi prochain au conseil des maires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Lucie Gilbert à 21h50.